

BULLETIN TYPE: Notice to Issuers
BULLETIN DATE: September 28, 2004
RE: Symbol Extensions

Starting September 30, 2004, the security symbols of TSX Venture Exchange issuers will include a new group of extensions to the root symbol. These extensions will identify voting rights of the securities. TSX Group is committed to facilitating clear and consistent communication among market participants. These changes will eliminate inconsistencies in labeling between various classes of shares. Making the voting attributes of securities transparent facilitates the relationship between issuers and their investors, which benefits all market participants.

The new extensions that will be applied are:

MV - Multiple-voting shares
NV - Non-voting shares
SV - Subordinate-voting shares
LV - Limited-voting shares
RV - Restricted-voting shares

For example, non-voting shares with a symbol of "AAP.B" would become "AAP.NV.B"

TSX will begin to change the symbols for its existing issuers on October 4, 2004, completing the changes by December 13, 2004. Venture will begin to migrate its symbols on October 20, 2004, completing the process on October 25, 2004. The schedule and a list of the new symbols are available from our web site by clicking on the link to Symbol Change Initiative on our home page at www.tsx.com.

If you have any questions regarding these changes, please contact:
Ken Newman, Manager Business Systems
ken.newman@tsxventure.com
Telephone: 403.218.2852

TYPE DE BULLETIN : Avis aux émetteurs
DATE DU BULLETIN : 28 septembre 2004
Objet : Ajout d'un suffixe aux symboles boursiers

À partir du 30 septembre 2004, un suffixe sera ajouté à la racine du symbole des titres des émetteurs de la Bourse de croissance TSX. Ces suffixes indiqueront le type de droit de vote rattaché aux titres. Le Groupe TSX est déterminé à faire en sorte que les intervenants sur le marché communiquent entre eux de façon claire et uniforme. Ainsi, ces nouveaux suffixes permettront de remédier à tout manque d'uniformité entre les symboles des différentes catégories d'actions. Le fait d'indiquer clairement le type de droit de vote rattaché aux titres améliore les relations entre les émetteurs et leurs investisseurs, ce qui profite à tous les intervenants sur le marché.

Voici les nouveaux suffixes qui seront utilisés :

MV – Actions à droit de vote multiple (*multiple-voting shares*)
NV – Actions sans droit de vote (*non-voting shares*)
SV – Actions à droit de vote subalterne (*subordinate-voting shares*)
LV – Actions à droit de vote limité (*limited-voting shares*)
RV – Actions à droit de vote restreint (*restricted-voting shares*)

Par exemple, des actions sans droit de vote dont le symbole serait « AAP.B » auraient dorénavant le symbole « AAP.NV.B ».

La Bourse de Toronto introduira les nouveaux symboles des titres de ses émetteurs actuels du 4 octobre au 13 décembre 2004 et la Bourse de croissance TSX, du 20 au 25 octobre 2004. On peut

obtenir un calendrier de mise en application ainsi qu'une liste des nouveaux symboles en cliquant sur le lien « Modification des suffixes des symboles », qui se trouve sur la page d'accueil de notre site Web, à l'adresse www.tsx.com.

Toute question concernant ces changements peut être adressée à :
Ken Newman, gestionnaire, Systèmes administratifs
ken.newman@tsxventure.com
Téléphone : (403) 218-2852
